

DECRET N° 91-35 du 14 Février 1991

portant nomination d'Elèves-Officiers  
au grade de Lieutenant-Stagiaire des  
Forces Armées du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 13 Août 1990 portant Organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU la Loi 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires et la Loi N° 88-006 du 26 Avril 1988 qui l'a modifiée ;
- VU la Loi N° 90-016 du 18 Juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Janvier 1991 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Les Elèves-Officiers dont les noms suivent sont nommés au grade de Lieutenant-Stagiaire des Forces Armées du Bénin pour compter du 1er Octobre 1990.

Il s'agit de Messieurs :

- Blaise ADANDEDJAN
- Appolinaire Eké KOHOUNGO

.../...

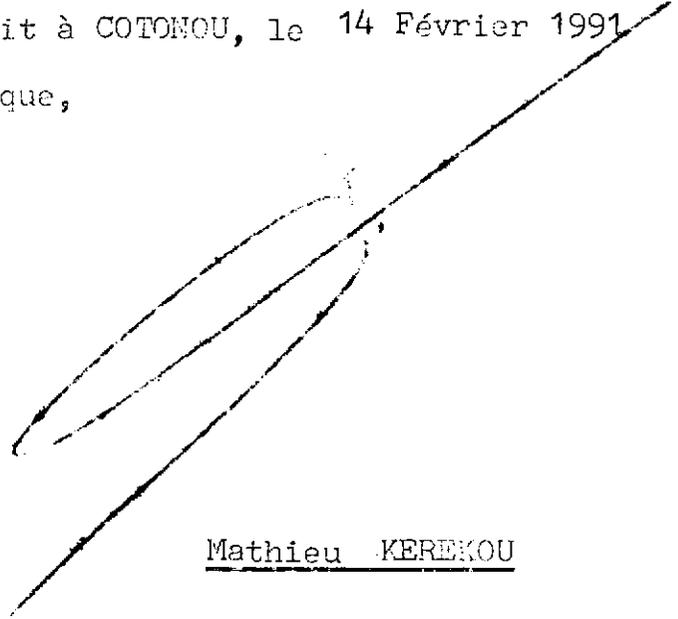
- Chimato MEDETO N'GBEDJRO
- Jean-Baptiste Saï TOSSOU
- Jean BOKO DAH FODE
- Abou ISSA
- A. C. Candide Fructueux GBAGUIDI
- Norbert AGONTIGLO
- Didier AHOUANVOEDO
- Codjo ATCHIRIKI.

Article 2.- Le présent Décret entraîne une incidence financière sur le Budget National.

Article 3.- Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

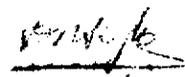
Fait à COTONOU, le 14 Février 1991

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,



Mathieu KERÉKOU

Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,  
Ministre de la Défense Nationale,



Nicéphore SOGLO

Le Ministre des Finances,



Idelphonse LEMON

Applications : PR 6 PM 4 HCR 4 SGG 4 CS 1 ICE 2 MINISTERES 15 DEPARTE-  
MENTS 6 MF 4 EMGFAB 4 DCOF-DB-DTCP-DSDV 4 EMA+EMAT 6 DGN 2 JORB 1  
INTERESSES 10 DAN-BN 2 ONEPI 1.